



NON aux usines agrivoltaïques dans nos campagnes !

Sauvons nos 29,8 hectares de terres inondables fertiles !

PROJET DE SAS CANTIS A MEILHAN

Un projet d'installation d'une centrale agrivoltaïque à Meilhan sur Garonne, magnifique commune de France, menace directement nos terres agricoles. Nous refusons que ce patrimoine commun soit sacrifié au profit d'intérêts privés, au détriment des habitants, de la biodiversité et de la sécurité alimentaire.

Environ 10 000 hectares de terres agricoles pourraient être couverts par ces panneaux en Lot et Garonne à court terme.

Déjà plus de 200 projets déposés alors que la France est déjà en surproduction d'électricité et que l'énergie des panneaux ne peut être stockée et est non pilotable.



Les inconvénients pour les humains :

- Paysage défiguré : disparition d'un environnement naturel et rural au profit d'installations industrielles massives.
- Risque accru d'inondations : l'artificialisation des sols entraîne une aggravation des phénomènes de ruissellement et fragilise la sécurité des riverains.
- Perte de souveraineté alimentaire : ces 29,8 hectares sont des terres fertiles précieuses qui doivent rester dédiées à la production agricole locale, et non à des usages industriels.
- Déséquilibre économique : les agriculteurs sont utilisés au profit de sociétés aux profits colossaux (pour la plupart des fonds de pensions étrangers) et en sacrifiant le patrimoine des riverains.
Un hectare de panneaux rapporterait environ 100 000 €/an !
- Augmentation à venir de + ou – 50 % de nos factures d'électricité pour financer la transition énergétique. (réseaux insuffisants à ce jour).
- Santé et bien-être : les lignes à haute tension présentent des risques, notamment par la présence de champs électromagnétiques.



Les menaces pour la biodiversité :

- Perturbation de la faune : oiseaux, chauves-souris, insectes polliniseurs subiraient les nuisances sonores, lumineuses et électromagnétiques.
- Perte de diversité agricole : ces terres ne pourront plus accueillir cultures variées et pratiques respectueuses de l'environnement.
- Fragmentation des écosystèmes : les installations créent un obstacle aux continuités écologiques nécessaires à la survie de nombreuses espèces.



Nous, citoyens, disons OUI :

- À la protection de nos terres agricoles fertiles !
- À une agriculture vivrière, locale et durable qui nourrit la population.
- À la préservation des paysages, de la biodiversité et du cadre de vie.
- À la sécurité des habitants face aux risques d'inondation.



**Signez la pétition
et faites entendre votre voix !**

Scanner le QR code pour consulter la pétition

Ensemble, nous pouvons stopper ce projet nuisible et protéger l'avenir de nos terres, de notre santé et de nos enfants.

NON à l'usine agrivoltaïque !

OUI à des terres vivantes pour nourrir les générations futures !

Déjà plus de 30 collectifs et assos mobilisés sur le 47

Consultez la page Facebook d'ADN Active défense nature

**POUR
NOUS
AIDER**

Vous pouvez adhérer à APREM 47 - aprem47180@gmail.com

Rendez-vous en Mairie lorsque l'enquête publique aura lieu pour signer le registre.

Tenez-vous informé sur www.aprem47.org, parlez en autour de vous.

